

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	22 (1934)
Heft:	419
 Artikel:	A travers la presse
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-261409

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

seulement émanent d'élèves des écoles secondaires.

Les cinq questions posées ont été longuement étudiées par les maîtres et les amis de la paix qui ont pris l'initiative de l'enquête. Les voici:

- I. Comment te représentes-tu la guerre?
- II. Quelles sont les conséquences de la guerre?
- III. Comment pourrait-on résoudre les conflits entre les Etats sans verser de sang?
- IV. Connais-tu les moyens par lesquels on cherche à empêcher la guerre?
- V. Que peut faire chacun de nous pour empêcher la guerre?

Les définitions de la guerre, répondant à la première question, peuvent se diviser en deux groupes très différents. Dans le premier groupe, elles sont peu nombreuses, et, pour la plupart, insuffisantes: « La guerre est combattre pour la patrie »; ou bien: « La guerre est une querelle entre deux pays pour une question politique ou pour changer les frontières. »

Plus riches et plus captivantes sont les réponses du deuxième groupe. Particulièrement nombreux sont les jugement comme ceux-ci: « Mésentente stupide; drame cruel; boucherie insensée; brigandage; pillage; meurtre; extermination; exécution des hommes; meurtres en masse; éclair qui frappe la maison; la guerre est le plus grand fléau de la terre. » Quelques-uns seulement, le 2 % à peine, connaissent, par oùï-dire, les horreurs de la guerre moderne.

Le sentiment et une imagination fantaisiste ont influencé certaines réponses. Une fillette écrit: « Quand c'est la guerre, les pères et les fils vont au combat, et les femmes restent à la maison, elles pleurent et souffrent de la faim. » Ou encore: « Plus d'un héros est percé d'une lance! » Certains voient: « les cadavres des soldats tombés qui nagent dans leur sang sur le champ de bataille », etc., etc.

Comme conséquences de la guerre, les enfants indiquent: bombes d'avions, incendie des maisons, mort du père, ruine de la famille, souffrance, misère, renchérissement et rationnement des denrées, chômage, mendicité, maladies (par exemple: peste, choléra, vérole, typhus, tuberculeuse, grippe). Une fillette dit: « Le plus part de ceux qui reviennent ont un membre de moins. » Les conséquences financières sont également envisagées par les enfants les plus éveillés, mais, très rare est cette remarque: « Que de choses on aurait pu acheter avec tout cet argent! » Plusieurs de ces enfants savent fort bien combien dévastatrices peuvent être les suites morales de la guerre: « Abrutissement de la jeunesse, penchant au meurtre et au vol, sous toutes leurs formes, haine qui conduit à une nouvelle guerre. »

Un petit nombre d'enfants seulement ont bien compris les 3^e et 4^e questions. Comme moyen d'empêcher la guerre, ils indiquent les associations pacifistes, la littérature pacifiste, les conférences, les échanges entre les pays, une votation ou consultation populaire, et aussi la neutralité (ne pas s'en mêler!). En première ligne, figurent les appels au tribunal d'arbitrage et le désarmement. De petits « pan-européens » veulent faire de l'Europe « un pays sans frontières ». Et certains enfants, qui ignorent l'existence de la S.D.N. (n'est-il pas effrayant que telle chose soit possible dans le pays de son siège? (Trad.) voient le salut dans une confédération des peuples.

Les conditions économiques et sociales jouent aussi un rôle dans le combat contre la guerre:

traits l'histoire de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, et rappelons à ce propos que, depuis son précédent volume, l'*Annuaire des femmes suisses* est édité par l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, et que, d'après une décision prise il y a deux ans, il doit donner chaque année le rapport d'une des Commissions de l'Alliance.

Est-ce tout? Non: voici les textes de pétitions adressées aux autorités fédérales par diverses Sociétés féminines. Enfin, le volume est des plus utilement complété, comme ses prédecesseurs, par la liste des Associations féminines internationales et nationales; et si, par raison d'économie évidemment, nous n'y trouvons pas de portraits hors texte tels qu'il y en eut en des temps plus prospères, nous admettrons néanmoins que l'*Annuaire*, cette fois-ci encore, a rempli son but.

M.-L. PREIS,

Dr. JEANNE STEPHANI-CHEPBULIEZ: *Le sexe a ses raisons*. 1 volume. Payot, éditeur, Paris et Genève.

L'éducation sexuelle est une nécessité, nécessité vitale pour la race, nécessité vitale pour la santé publique, nécessité vitale pour l'avenir de la civilisation. C'est là une vérité universellement reconnue à l'heure actuelle. Et c'est bien pour cette raison que Mme le Dr. Jeanne Stéphanie-Cherbuliez médecin, épouse et mère, dédié son livre: *Le sexe a ses raisons*, aux mères, aux pères, aux éducateurs, aux femmes et aux hommes de bonne volonté.

Dans cet ouvrage, Mme le Dr. Stéphanie aborde le problème de l'éducation sexuelle avec une simplicité et une franchise scientifique telles qu'elle pourrait aller jusqu'à choquer certains esprits



DE-CI, DE-LA

Une découverte scientifique importante faite par une femme.

Les journaux américains ont annoncé dernièrement que le virus de la terrible « maladie du sommeil » avait été découvert et isolé par une femme pathologiste dans son laboratoire, et ont célébré ainsi la première étape de la lutte contre l'encéphalite, car une maladie connue est déjà à moitié vaincue, du moment que l'on sait scientifiquement comment la combattre.

La jeune savante à laquelle ont donné cette découverte importante est Miss Margaret Smith, professeur assistant de pathologie à l'Université de St.-Louis (Missouri).

Nous qui croyions que les femmes ne savaient rien créer dans l'ordre intellectuel...

Trop de cuisiniers, trop peu de cuisinières.

Le métier de cuisinier connaît un regain de faveur. Après avoir abandonné aux étrangers, nos jeunes découvrent subitement qu'il est avantageux. Mais les circonstances créent mal avec engouement: les hôtels restreignent leur personnel. Si pourtant ce goût culinaire pouvait améliorer la cuisine de nos restaurants et de nos hôtels et apporter à notre pays un peu de cette

Il faudrait donner du travail aux chômeurs... et payer mieux le travail des ouvriers... « L'argent est le démon des hommes, il faudrait le supprimer, et organiser à sa place l'échange des produits... » Le boycott et le blocus sont aussi préconisés. « Une pétition féminine en faveur du désarmement pourrait faire avancer la récolte des signatures contre la guerre. » Quelques réponses ont un ton révolutionnaire: « Il faudrait fusiller les gens qui veulent faire la guerre. » (garçon de 13 ans). Une fillette a des idées plus pacifiques: « Il faudrait faire comme à Kappel: manger de la soupe et faire ensuite la paix. » Un jeune sadique de 13 ans fait cette proposition cruelle: « On devrait tendre partout où les soldats devront passer une haie de fil de fer qui pourraient les attraper, et aussitôt que le piège sera plein de soldats, on l'électrisera, et tous seraient tués. »

La moitié de ces enfants, environ, paraît tout ignorer des efforts qui ont déjà été faits en faveur du règlement à l'amiable des conflits. Une seule réponse mentionne le plan Young; le 44 % nomment la S.D.N.; le 30 %, la justice internationale ou le tribunal d'arbitrage.

La 5^e question laisse nettement percer les tendances personnelles des enfants. Beaucoup se contentent d'indiquer les moyens moraux par lesquels l'individu peut lutter contre la guerre.

Certains pensent que la connaissance des langues et des pays étranger serait utile; des pétitions la collaboration à des associations pacifistes et des collectes en faveur du désarmement sont préconisées par d'autres. Plusieurs enfants proposent

non encore renseignés et documentés sur le sujet. Pour cette raison, ce livre ne peut pas être mis entre toutes les mains et apprécié à sa juste valeur. Par contre, pour ceux qui ont une conception large et élevée de l'éducation sexuelle, des problèmes qu'elle pose, des difficultés qu'elle rencontre, ce volume sera une aide de tout premier ordre, combattant bien des idées fausses et faisant tomber les derniers préjugés se rattachant à ce délicat enseignement.

Mme le Dr. Stéphanie aborde le problème sexuel sous ses faces normales et anormales; nous retiendrons dans ce livre son documenté, si fouillé, l'absence complète de ce qui a trait aux maladies vénériennes et à l'enseignement qu'on doit en fournir à notre jeunesse moderne.

Nous sommes bien d'accord avec l'auteur: il faut représenter aux jeunes les choses comme elles sont, sans fausse honte, sans fausse pudore, leur dire en quoi consiste les lois de la reproduction, sans interprétation psychologique, mais en faisant ressortir le côté noble de la fécondation destinée à la conservation de l'espèce. Beaucoup de parents ne demanderaient pas mieux, mais n'osent pas. Ils ne saisissent pas les moyens d'enseigner à leur enfant une matière dont eux-mêmes rougissent, c'est pourquoi, hélas, l'éducation sexuelle paraît à la généralité une tâche excessive au-dessus de ses forces. Souhaitons donc que le livre de Mme le Dr. Stéphanie vienne éclairer de nombreux parents et éducateurs, d'autant plus que l'auteur écrit: « Le jour où la tranquillité intérieure des individus ne sera plus à la merci des impulsions de leur instinct sexuel, l'humanité aura fait un pas définitif dans la voie du progrès. »

Dr. A. G.-O.

réputation gastronomique qui fait la prospérité de tant de petits patelins français, ce serait une bonne chose.

On manque, par contre, de cuisinières. Là, le débouché est bien plus large, nombre de familles aisées et de pensions engageant encore des cuisinières.

Significatif.

Un pasteur de la Suisse allemande, sollicité d'accepter une candidature dans une paroisse vacante, a posé la condition que sa femme, qui a fait des études de théologie et passé ses derniers examens avec distinction, fût autorisée à occuper la chaire de quinze jours. La paroisse en question s'est empressée de nommer une célibataire.

Les administratrices.

Mmes Thécla Lambert-Schmidt, Rachel Pons de Perregaux, Jeanne Clerc-Meuron, Cécile Nagel-Mayor, Alice Sjöstedt-Bouvier, Suzanne de Montmollin, Gabrielle de Perrot, Hélène de Meuron-Carbonnier, Marthe Wolfrath-Bouvier et Sophie Courvoisier sont membres du Comité de l'Asile du Prébarreau, à Neuchâtel. Mme Isabelle de Meuron est présidente, et Mme Laure Du Bois, vice-présidente.

... Les femmes ne savent ni créer, ni organiser, ni durer...

Piété filiale.

Mme Eugénie Basset (Lausanne) a légué une certaine somme pour l'attribution de trois prix annuels de piété filiale. Le Conseil d'Etat vaudois vient de décerner les trois prix de 1934 à Mmes Lina Richard, à Crissier; Marguerite Décostard, aux Thioleyres, et Julia Chaubert, à Corsier sur Vevey.

le dépôt de listes qu'il faudrait signer en faveur du désarmement, ou des affiches de propagande.

Les antimilitaristes sont fort peu représentés. Une enfant de 13 ans s'écrie: « Jamais plus de guerre! » Un garçon du même âge pense qu'on « ne devrait jamais penser à la guerre, ne pas prendre les armes, et continuer son travail tranquillement ». Deux garçons refuseraient de marcher en cas de guerre. Le motif religieux n'est invoqué qu'une seule fois: « On devrait vivre selon l'Évangile. »

Ces enfants semblent avoir été fortement influencés par le point de vue social et politique auxquels se placent leurs parents, et le milieu dans lequel ils vivent. D'une part, on voit « Mussolini et les fascistes » figurer comme faiseurs de guerre; d'autre, « les communistes ». Les uns disent: « Lors de la dernière guerre, les bourgeois ont envoyé les travailleurs à la guerre, mais maintenant ils servent différent. » Un autre est persuadé, par contre, que les « mécontents qui réclament un salaire plus élevé et moins de travail constituent un danger de guerre et devraient être envoyés en Russie. »

Le matériel recueilli prouve clairement que la famille, les relations, occasionnellement la lecture des journaux, la propagande politique de la rue, influencent les enfants bien plus fortement que l'école; et cette remarque est vraie, non seulement pour la France et pour la Suisse romande, mais aussi pour la Suisse allemande.

Une neutralité mal comprise ne doit pas nous empêcher d'éduquer de telle manière notre jeune

génération, qu'elle soit prête à faire tout ce que chaque individu peut faire, afin d'épargner à son propre pays et au monde les horreurs d'une nouvelle guerre. Nous, Suisses, avons le grand bonheur, grâce à notre stabilité nationale et à nos institutions libérales, de pouvoir travailler à l'unité de l'Europe et au progrès de l'humanité. Montrons-nous dignes de ce privilège, et tâchons d'éveiller dans l'âme de notre jeunesse la ferme croyance en la mission de notre nation, en essayant aussi de développer en elle le désir de se dévouer tout entière à la patrie, et, à travers la patrie, à l'humanité.

E. WERDER.

(Trad. abrégée d'après la Schweizer Lehrerin-Zeitung par L.H.P.)

Les onze mairesses anglaises

Un des résultats intéressants des dernières élections municipales en Grande-Bretagne est que onze femmes ont été élues pour une année au poste de premier magistrat de leur cité. Et quelques-unes de ces localités sont importantes, comme Bethnal Green, une des circonscriptions londoniennes; Brighton, la grande place à la mode; Shaftesbury, Wimbledon, Reading, aux environs de la capitale; Oxford; Harwich; etc. Dans six de ces municipalités, c'est la première fois qu'une femme revêt cette charge.

Un anniversaire

Les 75 ans de Mrs. Chapman Catt

Le 9 janvier, Mrs. Chapman Catt, l'une des chefs les plus admirés et les plus vénérés du mouvement féministe international, a célébré à New-York l'accomplissement de sa soixantequinzième année.

Mrs. Catt est trop connue de la majorité de nos lectrices pour qu'il soit nécessaire de rappeler à cette occasion tout ce que cette femme admirable (née trente ans trop tôt, a-t-on dit, car elle aurait pu être, si les femmes avaient possédé les droits politiques dans sa jeunesse ou son âge mûr, un des meilleurs Présidents des Etats-Unis!) a accompli pour la cause des femmes, soit comme Présidente de l'Association américaine pour le Suffrage, soit comme fondatrice et première présidente de l'Alliance Internationale pour le Suffrage, dont elle est encore présidente d'honneur. Depuis qu'elle a quitté l'Alliance, à laquelle pourtant elle continue à s'intéresser très vivement, c'est à la cause de la paix que Mrs. Catt a sacré le meilleur de ses forces, et les résultats qu'elle a atteints pour grouper les femmes autour de cet idéal prouvent, une fois de plus, la puissance de son influence.

Tous les voeux du Mouvement Féministe et l'expression de sa profonde gratitude vont vers Mrs. Catt en cette semaine d'anniversaire.

Ils se rencontreront avec de nombreux messages de fête, quelques-uns sous une forme originale: nous savons notamment que, sur l'initiative de Mme Rosa Manus, plusieurs des collaboratrices et des disciples de Mrs. Catt ont « parlé » devant un gramophone un discours d'anniversaire, ces disques étant envoyés à New-York pour être entendus le 9 janvier par Mrs. Catt... C'est là un moyen amusant et bien moderne d'exprimer des voeux!

A travers la Presse

Une visite à Selma Lagerlöf

Dans le Bulletin du Conseil International des Femmes, notre compatriote, Mme E. Zellweger (Bâle) raconte une visite qu'elle fit cet été à la célèbre romancière scandinave dont on a fêté un peu partout le 75^e anniversaire. Il s'agissait de lui demander son concours, sous forme d'une publication spéciale, au Comité d'aidé aux réfugiés intellectuels, fondé à Genève cet été, et de l'activité du Mouvement à récemment entretenus ses lecteurs.

... Nous avons trouvé, à notre arrivée dans cette intéressante ville (Gothembourg), située au bord de la mer, une automobile qui avait été mise aimablement à notre disposition, et qui nous conduisit rapidement, à travers un charmant paysage d'été, très ensOLEillé, longeant des lac bleus, traversant des futuaires où les pâles beaux arbustes alternent avec les pins sombres, au Sanatorium, qui s'élève en pleine forêt, au sommet d'une colline, et d'où l'on découvre les lacs et les bois d'une contrée que, par ses livres, Selma Lagerlöf nous a rendu si familière et nous a appris à aimer.

Nous devions déjeuner avec elle, et Selma Lagerlöf nous avait fait prévenir que le Sanatorium était un établissement végétarien. On nous conduisit à la chambre de notre hôtesse. Comme nous frappions à sa porte, une voix se fit entendre: « Enfin, vous voilà! » et Selma Lagerlöf était devant nous, nous examinant d'un regard un peu scrutateur. Le déjeuner fut servi presque aussitôt, et, tout en causant, nous avons pu remarquer combien elle et son amie, Mme Olander, étaient

au courant de la question qui nous menaient. Toutes deux parlaient l'allemand, et le parlaient bien, et cependant, nous étions heureuses d'avoir avec nous une Suédoise qui pût conduire, avec notre hôtesse, dans la langue qui leur est commune, les négociations pour lesquelles nous étions venues.

... Tout en parlant, Selma Lagerlöf laissait se poser sur nous ses yeux bleus — ces yeux des habitants des pays du Nord. Je comprends parfaitement qu'elle puisse parfois paraître dure et sévère, et cependant une sorte de bonté austère semble rayonner d'elle. La simplicité de sa robe noire garnie de violet, les bijoux qu'elle portait, tout cela montrait qu'elle attache une certaine valeur à son aspect. Par contre, la dignité de sa parole et de ses gestes prouve qu'elle ne cherche nullement à impressionner; dans tout ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, elle reste toujours elle-même, Selma Lagerlöf.

La conversation se concentrera presque exclusivement sur la nouvelle que nous étions venues lui demander, et qu'elle nous promit aussitôt, écrivant et nous tenant sans tarder les lettres nécessaires à son éditeur, etc. Elle trouva pourtant le temps de me dire qu'elle connaissait et aimait ma ville, Bâle...

Salaires féminins.

De La Solidarité, sous la signature de Mariette, une collaboratrice assidue de la Page féminine de ce journal syndical:

... Cette semaine, j'étais en voyage et j'ai eu l'occasion de rendre visite à une amie que je n'avais pas vue depuis longtemps. Lorsque j'arrive chez elle, elle me dit: « Tu m'excuseras si je te reçois dans ma chambre de travail! »

La femme dans le mouvement syndical suisse

Carrières féminines

On reproche aux femmes de ne pas porter un intérêt suffisant au mouvement syndical. Il est certain que les ouvrières ne semblent pas encore avoir compris les avantages qu'offrent les syndicats et que leur recrutement est toujours difficile. Alors qu'au Danemark et en Autriche les femmes forment le 25 et le 22 % des membres syndiqués, chez nous elles en forment à peine le 10 %.

Les raisons de cette réserve sont nombreuses: Les hommes ne font pas toujours ce qu'ils devraient pour intéresser les femmes à la vie syndicale. Ils songent trop aux questions financières et en oublient parfois le bien de la communauté. Ils estiment que les femmes représentent pour les syndicats une charge plus lourde que les hommes. Les salaires féminins étant généralement plus modestes, les cotisations sont plus petites; les femmes font aussi, disent-ils, plus souvent appel à la caisse de secours. En outre la durée de leur inscription dans le syndicat est parfois très courte. Leur recrutement, se faisant avec peine, est plus coûteux que celui des hommes. Il y a beaucoup plus de «jeunes» parmi les ouvrières que parmi les ouvriers, car la majorité des femmes restent chez elles après leur mariage. Le jeune ouvrier désireux de se créer un foyer s'efforce d'améliorer son existence et comprend bien vite de quelle utilité peut lui être pour cela le syndicat. La jeune ouvrière, au contraire, espère que le mariage la délivrera de l'usine, et considérant sa situation comme temporaire ne s'intéresse pas au mouvement syndical.

Les syndicats, de leur côté, oublient trop que s'ils veulent véritablement réaliser leur programme, la collaboration des femmes leur est indispensable. Certaines fédérations s'opposaient encore jusqu'à ces derniers temps à admettre des femmes comme membres. C'est ainsi que l'organisation des typographes réserve toujours différents domaines exclusivement à la main d'œuvre masculine. Du reste, ce n'est que depuis 1925 qu'elle accepte des femmes et encore ne les accueille-t-elle qu'avec très peu d'empressement. Quant à la Fédération des lithographes elle ne compte pas encore de membres féminins.

Si l'on veut réellement que la femme s'intéresse au mouvement syndical, il faudrait aussi lui réserver la place qu'elle mérite au sein des Fédérations. Actuellement, il n'y a pas une seule parmi les 123 secrétaires syndicaux, et les 24.000 membres féminins affiliés à l'Union syndicale suisse n'ont pas une seule représentante dans le Comité syndical, pas plus du reste que dans la Commission syndicale. Pourquoi un tel ostracisme? Il serait pourtant très facile de trouver dans un tel effet des femmes capables de remplir ces postes, d'y défendre les intérêts des ouvrières et de faire comprendre à leurs camarades la nécessité de la solidarité et l'utilité du mouvement syndical.

H. Z.

¹ D'après un article de J. Lukas dans la Revue syndicale de décembre 1933.

Une enquête parmi les téléphonistes

La direction fédérale des Postes suisses a procédé récemment à une enquête parmi les téléphonistes, dont la première question était celle-ci: Aimez-vous votre métier?

A cette question posée à 1208 femmes en fonctions au moins depuis deux ans, il a été fait 512 réponses dont le 91 % étaient affirmatives. Quelques téléphonistes ont déclaré, et l'une d'elle pratique ce métier depuis 25 ans, qu'elles ne demanderaient qu'à recommencer leur carrière! 26 réponses, soit 5 % étaient au contraire nettement négatives.

Parmi les avantages de cette profession qui furent relevés, on note que 119 réponses la déclarent extrêmement intéressante, 102 réponses la trouvent variée, d'aspect multiple et par conséquent développante et instructive; 99 en signalent la sécurité, l'avantage d'une retraite, et pour 58 téléphonistes, les relations avec le public constituent un attrait spécial. Mais il est bien évident que les inconvénients ont été aussi indiqués: surcharge de travail à certains moments, tension nerveuse, impatience du public, travail mécanique fragmentaire, etc., etc.

	1913	1932
Artériosclérose	3213	4928
Cancer	4660	5841
Tuberculose	7739	4749

La mortalité des nouveaux-nés a diminué de moitié depuis 1913. Il ne meurt plus que 5 enfants de moins d'un an là où 10 mouraient avant la guerre.

Par contre, la grippe a fait 1900 victimes, alors qu'elle en faisait 900 avant guerre. Les décès accidentels ont passé de 2097 à 2437 (les accidents d'autos et de motos ont fait à eux seuls 493 victimes). Les suicides augmentent aussi d'une façon inquiétante: il y en a eu 1218 en 1932, soit 200 de plus que les années précédentes. Il faut le déplorer.

(D'après le *Frauenblatt*.) L.-H. P.

La protection de la maternité en Egypte

Voici, d'après le Bulletin de l'Office International d'Hygiène publique, quelques articles de la récente loi égyptienne relative au travail des femmes en couches:

ART. 12. — Toute femme en état de grossesse pourra volontairement s'absenter de son travail un mois avant ses couches, sur production d'un certificat médical indiquant la date présumée de l'accouchement.

ART. 13. — Il est interdit de faire travailler les femmes durant une période de quinze jours après leurs couches. En outre, la femme accouchée aura le droit de prolonger son absence durant une autre quinzaine.

La femme aura droit à la moitié de son salaire pendant les quinze jours qui suivent ses couches.

ART. 14. — Il est interdit à l'employeur de licencier une femme qui s'absente de son travail durant les périodes visées aux articles 12 et 13. Il est également interdit de licencier une femme qui prolonge son absence par suite d'une maladie qui sera établie par certificat médical comme résultant de l'état de grossesse ou de couches et la rendant incapable de reprendre son travail, à condition que la période d'absence ne dépasse pas, en tout, trois mois.

ART. 15. — Pour bénéficier des avantages prévus aux articles 13 et 14, la femme doit avoir complété, à la date de l'interruption de son travail, sept mois consécutifs au service du même établissement.

ART. 16. — La femme qui, ayant interrompu son travail en vertu des articles 12, 13 et 14, aura été convaincue de s'employer ailleurs, sera déchue de son droit à la moitié du salaire prévu à l'article 13, sans préjudice de la faculté, pour le premier employeur, de la licencier.

ART. 17. — Pendant dix-huit mois à compter du jour de l'accouchement, la femme qui allaité son enfant aura droit, à cet effet, outre la période de repos visée à l'article 4, à deux autres périodes d'au moins une demi-heure chacune par jour. Ces périodes additionnelles seront comptées comme heures de travail et n'entreront en aucun cas dans la rémunération de la maternité.

ART. 18. — L'employeur doit tenir à jour, pour chaque établissement, un registre où seront inscrits les noms des femmes employées, les absences en raison de la grossesse et des couches, ainsi que la date des couches qui lui sera notifiée par l'intéressée.

Les inscriptions ci-dessus ne seront pas nécessaires pour ce qui concerne les femmes embauchées au cours du jour le jour.

ART. 19. — Afin d'assurer l'exécution de la présente loi, tout établissement, entreprise ou chantier pourra être visité à tout moment par des inspecteurs désignés par le Ministre de l'Intérieur et qui auront, à cet effet, qualité d'officiers de police judiciaires.

ART. 20. — Toute infraction aux dispositions de la présente loi sera punie d'une amende ne dépassant pas P. T. 100.

L'amende sera appliquée autant de fois qu'il y aura eu de femmes employées contrairement aux dispositions ci-dessus.

L'amende sera également appliquée autant de fois qu'une même contravention se renouvelle relativement à la même femme.

avec l'A.S.S.F., a abouti à la promesse du C.C. de recommander chaleureusement à tous les membres de soutenir notre presse féministe en s'y abonnant, et de lui faciliter financièrement la préparation d'un numéro spécial pour le jubilé de l'Association. Ce jubilé des 25 ans de sa fondation aura lieu en effet cette année, et sera célébré au moment de l'Assemblée générale annuelle, dont le C.C. a esquissé les grandes lignes. Cette Assemblée se réunira au début de juin, probablement à Berne — la ville où fut fondée l'Association en 1909, et différentes manifestations sont prévues pour cet anniversaire, et notamment une brochure dont la rédaction a été confiée à Mme Gourd et à Mme Vischer-Alloï. — Enfin, avant de se séparer, le C.C. a encore décidé l'envoi de deux télégrammes de félicitations, l'un à Mme Schwizer-Vogel pour sa nomination au Conseil d'administration de la Banque Populaire, l'autre à Mrs. Chapman Catt pour l'anniversaire de ses 75 ans. (Voir plus haut.)

E. G.

Un peu de statistique

Mariages, naissances et décès en Suisse

Le nombre des mariages, qui avait augmenté depuis 1926, a diminué de 300 pendant l'année dernière; c'est sur le deuxième semestre que repose entièrement cette diminution, résultat de la crise, évidemment, et des difficultés économiques toujours aggravées. Les naissances accusent, au contraire, une légère augmentation (400 de plus qu'en 1931), mais cet excédent ne permet pas encore de conclure à un «renouvellement national»! D'autant moins qu'il est plus que compensé par l'augmentation des décès de veillards pendant la mauvaise saison. En 1932, la plupart des 5000 décès en excédent sur la précédente statistique étaient ceux de personnes de soixante ans et plus.

Nombres exacts Par 1000 habitants
1913 1932 1913 1932
Mariages 26.841 31.959 6,9 7,8
Naissances 89.757 85.650 28,2 16,7
Décès 55.427 49.911 14,3 12,2
Excédent de naissance 34.330 18.739 8,9 4,5

Dans le courant de l'année, il y a eu 5000 mariages de plus qu'avant la guerre: ceci provient du grand nombre de naissances au début du siècle.

Le recul des naissances, par contre, est sensible; il y a, en chiffres ronds, 21.000 naissances de moins qu'en 1913. Cela représente un recul de 28 %. La Suisse est, actuellement, l'un des pays les plus pauvres en enfants. L'excédent des naissances n'étant que de la moitié de ce qu'il était avant guerre, le peuple suisse augmente, biologiquement, la moitié plus lentement qu'auparavant.

Le nombre des décès de nouveaux-nés est descendu de 15 % à 7 %, tandis que celui des gens âgés de plus de soixante ans a augmenté de 43,5% à 55,2 %. Les maladies les plus fréquentes sont l'artériosclérose et le cancer, tandis que la tuberculose, maladie de jeunes, recule sensiblement.

... Je ne grognerais pas lorsqu'il y aurait un repas sans viande, en pensant que ma femme sait mieux que moi établir notre budget domestique...
... J'éviterais de dire des choses désagréables sur ma femme, ou de me plaindre d'elle devant des amis, ou au café...
... Je ne ferai jamais souffrir ma femme par des remarques à double sens, qui la rendent jalouse et malheureuse, et peuvent troubler gravement un ménage...
... Et enfin, comme homme, je me demanderai avec émerveillement où la femme puise la somme inépuisable d'amour, de patience et de bonté qu'elle répand sur son mari et sur ses enfants et je lui en serais reconnaissant du fond du cœur.
... Si j'étais mon mari...

Une suggestion.

De M. Pol Harduin, dans le *Messager de Montreux*, après le dernier vote négatif du Sénat français sur le suffrage féminin:

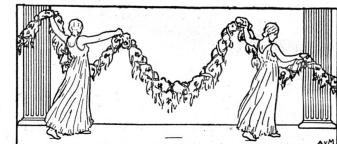
... Que les femmes ne se découragent donc point! Pourquoi, au fait, ne prendraient-elles pas les devants? Il ne leur faudrait que de l'argent. En outre? Tout le problème est là. Nous nous expliquons. Nous souhaiterions que les organisations féministes constituissent une sorte de Parlement privé, une grande Chambre consultative, élue par voie de suffrage, et qui tiendrait ses Etats généraux à Paris, soit d'une façon permanente, soit à intervalles réguliers. Dans cette assemblée féminine, évidemment sans pouvoirs, il existerait des partis, comme à la Conférence Molé, les questions du jour seraient étudiées, et les décisions prendraient la forme de vœux qui seraient soumis aux pouvoirs publics. Cette sorte d'Académie féminine parlementaire préparerait admirablement les femmes au rôle qu'elles auront tout tard à jouer dans la politique, et qui tient de si près au cœur des suffragistes; mais, d'autre part, une longue discussion, en présence des rédactrices des deux journaux, le *Mouvement* et le *Frauenblatt*, sur les relations de ces journaux

... Je nettoierais mon rasoir moi-même.
... Je ne ferais pas seulement de ma femme ma nettoyeuse, mais une bonne camarade dont le travail ménager a autant de valeur que mon métier.

... L'enlèverais mes souliers avant d'entrer dans l'appartement, en me disant que c'est beaucoup plus vite fait que de nettoyer toujours le plancher, et je ne l'enlèverais pas mes habits dans tous les coins de la chambre là où il leur plaît de tomber.

... Je nettoierais mon rasoir moi-même.

... Je ne ferais pas seulement de ma femme ma nettoyeuse, mais une bonne camarade dont le travail ménager a autant de valeur que mon métier.



A travers les Sociétés

Chez nos artistes.

La Société suisse des Femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, que dirige d'une main ferme autant qu'expertise Mme Mettein-Gillard (Genève) compte à l'heure actuelle 249 membres actifs et 343 passifs — qui sont récompensés, pour le dire en passant, de l'appui moral et financier qu'ils apportent à la Société en bénéficiant du tirage d'une loterie annuelle. Grâce aux efforts de la Société, une femme fait toujours partie de la Commission fédérale des Beaux-Arts, Mme Sophie Hauser y ayant remplacé Mme Schmidt-Allard.

L'automne dernier, une exposition d'art appliquée a eu lieu par les soins de la Société dans les magasins de la «Spindel» à Zurich, qui a groupé une trentaine d'exposantes. Mais une manifestation plus importante est prévue pour 1934: l'exposition de la Société dans le nouveau Kunsthaus de Lucerne, admirablement aménagé à cet effet. Quant nous ajoutons que la Société tient tous ses membres au courant des manifestations et réglements utiles à connaître pour leur travail ou leurs études (Bourse fédérale des Beaux-Arts, facilité d'entrée dans les musées d'Italie, etc.), on pourra se rendre compte des avantages qu'offre aux femmes peintres, sculpteurs et décorateurs cette Association de solidarité et d'entraide.

X.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 15 janvier:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 15: Cinquième séance du Cours pratique d'élocution et de discussion, sous la direction de Mme A. Quinche, avocat présidente de l'Association valodique pour le Suffrage. La séance: 1 fr.; 6 séances, 4 fr. (Détails et programme au local).

Mardi 16 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, r. Et-Dumont 20 h. 30: Club de rapprochement.

Id.: Salle de la Réforme, 20 h. 30: Conférence du «Forum»: *Les conditions d'un ordre international*, par M. Salv. de Madariaga, ambassadeur d'Espagne à Paris. Appel pressant à toutes les femmes soucieuses de leurs responsabilités internationales. Cartes à l'entrée.

Vendredi 19 janvier:

LAUSANNE: Association pour le Suffrage féminin, 2 bis, rue du Lion d'Or, 20 h. 30: Séance récréative, avec thé, concours, surprises (les dons peuvent être déposés au Lycée dans l'après-midi).

Samedi 20 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, r. Et-Dumont 16 h.: Thé mensuel; 16 h. 30: *Fanny Brunnel une apôtre de l'enfance abandonnée*, causerie par Mme Hélène Naville. Lundi 21 janvier:

GENÈVE: Association suisse pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 15: Sixième séance du Cours pratique d'élocution et de discussion sous la direction de Mme A. Quinche, avocate (voir plus haut).

Mercredi 24 janvier:

GENÈVE: Salle de la Réformation, 20 h. 30: Conférence du «Forum»: *L'évolution nécessaire de la S. d. N.*, par M. le prof. G. Scelles. Appel pressant à toutes les femmes soucieuses de leurs responsabilités internationales. (Voir les détails plus haut.)

Vendredi 26 janvier:

GENÈVE: Lyceum-Club, 1, rue des Chaudronniers (Secteur sociale), 17 h.: *Les deux sources de la morale et de la religion d'après Bergson*, causerie par Mme Brocher-Ehni, avec introduction de Mme Ed. Chapuisat. Invitations à tous.

GENÈVE. — IMPRIMERIE RICHTER